
Visioconférence de presse COI – Département de La Réunion : Appel à écritures du prix Indianocéanie de la Jeunesse

Message de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

29 juin 2022

Mesdames et Messieurs, bonjour,

Nous avons plaisir à vous accueillir à cette visioconférence de presse qui nous permet d'être reliés à chacun des territoires de l'Indianocéanie.

Comme vous le savez, le Conseil départemental de La Réunion et la Commission de l'Océan Indien ont organisé trois éditions du prix Indianocéanie depuis 2018 avec la collaboration de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Sur les trois éditions du prix Indianocéanie, nous avons reçu 175 manuscrits qu'il s'agisse de romans, de recueils de poésies, de contes et nouvelles ou encore de pièces de théâtre.

Pour mémoire, je pense qu'il est utile de rappeler qui sont celles et ceux qui ont été récompensés :

- Lors de la première édition en 2018, l'auteur malgache Jean-Pierre Haga Andriamampandry nous a raconté, dans *Le Jumeau*, l'itinérance de Fano, entre légendes et réalités contemporaines.
- En 2019, c'est la Mauricienne Davina Ittoo qui nous a partagé, à travers Arjun et Krishna, l'ébullition, les espoirs et la *Misère – titre de son roman* - d'une Nation qui s'éveille. Son roman a d'ailleurs eu un très beau parcours depuis le prix Indianocéanie ayant été finaliste du prix Vanille et du Grand prix du roman métis en 2020.
- Pour la troisième édition, c'est une primo-écrivaine de Maurice, Sharon Paul, qui a été désignée lauréate pour son roman « le cantique du rasta » qui nous fait découvrir Nas,

un maçon à la voix d'or qui cristallisera les souffrances, les espoirs déçus et les frustrations d'une frange délaissée de la population.

Graduellement, le prix Indianocéanie s'est imposé comme l'un des plus importants prix littéraires de la région.

Il est en tout cas l'un des mieux dotés avec une récompense de 1 000 euros et surtout une publication commerciale d'un minimum de 500 exemplaires avec la maison d'édition L'Atelier des Nomades.

Ce prix Indianocéanie, qui est une belle idée proposée à la COI par le Conseil départementale de La Réunion, est une fenêtre ouverte sur notre région singulière.

L'écriture est l'un des modes d'expression les plus utilisés dans notre région malgré les difficultés qu'ont les auteurs à se faire publier et celles que rencontre la filière du livre pour être compétitive et rentable.

Aussi, tenant compte de l'enthousiasme suscité lors des trois premières éditions et souhaitant encourager l'écriture et la lecture dans nos îles, le Conseil départemental de La Réunion et la COI ont décidé d'organiser une quatrième édition spéciale du prix Indianocéanie. En effet, cette édition est dédiée aux jeunes de nos îles, plus précisément aux jeunes collégiens de 12 à 15 ans que nous invitons à écrire un conte ou une nouvelle en groupe et sous la férule d'un accompagnateur.

En organisant cette édition spéciale pour la jeunesse de nos îles, nous entendons promouvoir auprès d'eux le goût de l'écriture et de la lecture, l'attrait de la littérature d'expression française et surtout les inviter à créer, à laisser libre cours à leur imaginaire.

L'appel à écritures pour le prix Indianocéanie de la Jeunesse est donc ouvert à partir de demain, le 30 juin, et ce, jusqu'au 15 octobre prochain.

Je forme le vœu que de nombreux jeunes de îles y participent et pour ce faire, nous comptons sur vous, Amis des médias, pour relayer cette information.

Cette initiative culturelle que nous portons avec le Conseil départemental de La Réunion démontre notre volonté commune de mettre en valeur nos territoires et les talents créatifs qui le peuplent. Notre histoire littéraire a déjà près de trois siècles ; elle est riche, diversifiée, vivante et elle exprime bien la singularité de l'Indianocéanie.

Je profite d'ailleurs de cette occasion pour vous annoncer le lancement prochain de notre projet régional de développement des industries culturelles et créatives. Ce projet financé par l'Agence française de développement pour un montant de 5,1 millions d'euros s'inscrit non seulement dans une dynamique de développement et de promotion des filières culturelles et créatives mais aussi d'égalité femmes-hommes. Nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement.

Pour l'heure, c'est le prix Indianocéanie de la Jeunesse qui nous réunit et j'invite Mme Béatrice Sigismeau, vice-présidente du Conseil départemental de La Réunion en charge des Affaires culturelles, à vous en dire davantage sur notre appel à écritures.